

BUDGET GÉNÉRAL

des Voies et Moyens de l'Exercice 1833.

ADMINISTRATIONS	DESIGNATION DES PRODUITS.	MONTANT DES PREVISIONS DES RECETTES	TOTAL
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES, ACCISES, CARANTIN ET LOIS ET MESURES	<i>Contributions directes</i>	Louage (y compris 40 centimes additionnels nouveaux et 5 anciens) 21,311,813 Personnel (y compris 13 centimes additionnels nouveaux) 8,014,300 Patentes (26 centimes additionnels) 265,000 Redevances sur les mines (1 centime additionnel) 116,000	32,606,113
	<i>DoUANes</i>	Droits d'entree, de sortie, de transit et de navigation (13 centimes ad valorem) 7,000,000	
	<i>Accises</i>	Sel (26 centimes additionnels) 3,400,000 Alcool 1,000,000 Taxe de vin { indigene 3,600,000 } { europeen 300,000 } (id) 3,900,000	10,000,000
		Biens et vignettes (id) 5,800,000 Sucre (id) 1,800,000	
		Timbres colporteurs { sur les quintines 1,000,000 } { sur les permis de commerce 10,000 } (id) 1,010,000	
	<i>Carantins</i>	Droits de marque d'articles d'or et d'argent 115,000	
	<i>Poids et mesures</i>	Versification des poids et mesures 8,000	
	<i>Recettes diverses</i>	Fonds de prelevement (arrêté du 9 mai 1832) 400 Entrepôts (droits divers) 16,000 Remboursement pour instruments fournis par l'administration 1,000 Recettes extraordinaires diverses (contributions, donations et autres) 4,000	21,406
	<i>Droits additionnels et amendes y relatives</i>	Faire 1,816,000 Enregistrement 7,214,000 Greffes 172,000 Hypothèques 617,000 Successions 3,703,000 Additionnels (20 p. 100) 3,520,000 Amendes 88,000	17,120,000
	<i>Domaines</i>	Produits des lacs et droits domaniaux 1,041,000	21,948,000
	<i>Recettes diverses</i>	Recettes diverses et accidentelles de l'Etat, y compris 22,000 francs provenant de la retenue de 6 p. 100, prelevés sur les recouvrements opérés pour le compte de tiers 818,000	
	<i>Barrières</i>	Produit des barrières sur les routes de première et de deuxième classe 2,000,000	
	POSTES	Produit des lettres triées 1,895,041 35 Ports payés, chargements et droits de 6 p. 100 sur les articles d'argent 412,640 65 Produit divers 3,000	2,010,682
	TESORERIE GÉNÉRALE	Abonnement au Bulletin Officiel 42,000 Remboursement des avances faites pour achat de matières premières pour le travail des prisons et de secours sur ce travail 1,200,000 Produit des brevets d'invention 10,000 Produit de l'établissement modèle pour la culture du mûrier 1,200 Recettes accidentelles 8,800	1,260,000
	FONDS DE DÉPÔTS.		81,103,896
	Cautionnements versés par les fonctionnaires comptables 50,000 Consignations de divers 60,000		
	Presente au Roi le 22 novembre 1832		
	Le Ministre des Finances, ad interim		
	Approuvé		
	LEOPOLD.		

Tableau

DES PRODUITS PRÉSUMÉS POUR 1833 DES TERRITOIRES A CÉDER,

En conformité du traité du 15 novembre 1831.

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	MONTANT DES PRÉVISIONS DE RECETTES.	TOTAL PAR ADMINISTRATION.
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES, ACCISES, GARANTIE ET POIDS ET MESURES.	Contributions directes (y compris les anciens et nouveaux centimes additionnels) fr.	1770000	2430000
	Douanes et accises	650000	
	Recettes diverses	10000	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	<i>Droits additionnels et amendes y relati- ves</i>	Timbre 89000 Enregistrement 320000 Greffe 6000 Hypothèques 29000 Successions 79000 Additionnels (26 p. $\frac{1}{2}$ %) 136000 Amendes 3000	1057000
	Produits des biens et droits domaniaux	284000	
	Recettes diverses et accidentelles de l'État	52000	
	Produit des barrières sur les routes de première et deuxième classe	59000	
	Produits des lettres taxées	40000	
	Ports payés, chargemens, droit de 5 p. $\frac{1}{2}$ % sur les articles d'argent	8000	
	Produits divers	»	
	TOTAL	fr. 3535000	



Roi des Belges,

A tous présens et à venir, Salut,

De l'avis de Notre Conseil des Ministres ;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de Loi dont la teneur suit, sera présenté en Notre Nom, à la Chambre des Représentans, par Notre Ministre des Finances *ad interim*.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget général des dépenses de l'État, pour l'année 1833, est fixé à la somme de *quatre-vingt-trois millions, quatre-vingt-cinq francs, quatre-vingt-quatre centimes*, répartis conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Il est en outre alloué une somme de *cinq cent vingt-deux mille, cinq cent soixante-dix-neuf francs, quatre-vingt-trois centimes*, pour compléter le crédit nécessaire au service dans les provinces de Limbourg et de Luxembourg.

Il sera pourvu, par une disposition nouvelle, au règlement des dépenses dans ces deux provinces, le plus tôt possible après la paix, si elle est conclue dans le cours de l'année 1833.

Cette somme est répartie de la manière suivante :

Administration des Contributions directes, Douanes et Accises.

1 ^o Personnel	222,090 »
2 ^o Matériel	14,250 »

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

3 ^o Personnel	102,740 »
4 ^o Matériel	164,200 »

Administration des Postes.

5 ^o Personnel	7,380 »
6 ^o Matériel	11,919 83

TOTAL 522,579 83

Donné à Bruxelles, le 22 novembre 1832.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Finances ad interim,

AUG. DUVIVIER.